NÉGOCIATIONS SALARIALES (SNB)

Une signature pour un accord « défensif » !

Face à l'inflation, la FCE-CFDT, après consultation de ses adhérents, prend ses responsabilités et signe l'accord de branche pour défendre le pouvoir d'achat de tous les salariés des IEG.

Un accord « défensif », pourquoi ? C'est un mieux pour les salariés même si cela reste insuffisant pour couvrir l'inflation.

Cet accord sécurise le pouvoir d'achat des bas et moyens salaires notamment avec la mesure plancher portée par la FCE-CFDT.

L'augmentation du SNB de 2,3% (qui équivaut à 1NR) doit cependant rester le dispositif principal des augmentations générales de salaires.

Les négociations doivent s'ouvrir rapidement ou se poursuivre dans les entreprises sur la base minimale des taux de 2022.

Et la CFDT sera exigeante dans ces négociations !

La FCE-CFDT a négocié et obtenu une clause de revoyure à mi-année 2023. On va donc se revoir avec les employeurs !

Cet accord n'est qu'une première étape pour exiger un SNB supérieur !!

Exemples d'augmentations au 1er janv. 2023

Maj. résidentielle : 24% et échelon 4		
NR	01.2023 % augmentation	augmentation mensuelle
50	4,71	80,00 €
90	4,01	80,00 €
120	3,48	80,00 €
170	2,72	80,00 €
200	2,35	80,00 €
250	2,30	100,38 €
280	2,30	116,23 €
320	2,30	138,77 €

Maj. résidentielle : 25% et échelon 12		
NR	01.2023 % augmentation	augmentation mensuelle
50	4,71	98,38 €
90	4,01	98,38 €
120	3,48	98,38 €
170	2,72	98,38 €
200	2,35	98,38 €
250	2,30	123,46 €
280	2,30	142,92 €
320	2,30	170,69 €

La FCE-CFDT remercie tous les salariés qui se sont mobilisés pour obtenir cette évolution salariale qui ne demande qu'à être améliorée, si l'inflation se confirme en 2023.
Le pouvoir de vivre dignement de son travail est une revendication forte de la CFDT.
Cela doit passer par les prochaines négociations de branche et d'entreprises !

FEDERATION CHIMIE ENERGIE CFDT
47/49, avenue Simon Bolivar ▪ 75019 Paris ▪ Tél. : 01 56 41 53 00 ▪ Fax : 01 56 41 53 01
Site internet : www.fce.cfdt.fr / Abonnez-vous à la Newsletter !

FLASHEZ MOI ;)